

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

**AVIS PUBLIC**

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Carole Thibeault, directrice générale de la Municipalité de Saint-Hugues, que le Conseil, à une Session ordinaire tenue à huis clos le 1er décembre 2020

**A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 256-20-01 RELATIF À LA  
L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES  
DE LA MUNICIPALITÉ**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance dudit règlement au 171 rue Saint-Germain, local 103, Saint-Hugues (Québec) aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINT-HUGUES, ce troisième jour du mois de décembre deux-mille-vingt.

Carole Thibeault  
Directrice générale et secrétaire trésorière